Table-ronde dynamique

Retranscriptions des conférences de :
Stéphane Labranche, Fabien Bressan et Lara Mang-Joubert

Fabien Bressan, délégué général de l'association Robins des Villes.

Bonjour à tous. Cela ne va pas être facile de passer après Stéphane. Je vais descendre le niveau au niveau très local et ne pas rester au niveau macro. Je suis Fabien Bressan, je suis le délégué général des Robins des Villes.
Pour vous dire un peu d'où on part et pourquoi ce que je vais vous dire nous semble important. Robins des Villes est une association qui a été créée il y a 17 ans à l'initiative d'étudiants en école d'architecture. A l'époque les architectes au niveau national se posaient des questions parce qu'ils étaient trimballés du ministère de l'équipement au ministère de la culture et certains ne s'estimaient pas artistes mais constructeurs bâtisseurs ou l'inverse. Certains étudiants dans ces mouvements nationaux se sont dits prêts à aller un peu plus loin et à s'interroger sur leurs pratiques. Ils ont eu envie de créer une association qui soit un peu militante pour essayer de faire descendre les architectes de leur piédestal et plutôt que d'avoir une vision descendante, corporatiste, etc. avoir une vision plutôt ascendante qui partirait des bénéficiaires des projets, citoyens habitants, usagers quel que soit le nom qu'on leur donne. Petit à petit l'association s'est développée, maintenant on s'est professionnalisé, il y a une dizaine de salariés, et on est présent à Lyon, site historique, à Marseille et à Paris sur les trois grands bassins urbains. On a une dizaine d'administrateurs et assez peu d'adhérents : une centaine, avec une politique d'adhésion qui est assez proche du néant. Concernant notre projet et nos activités, elles organisées en trois grands champs d'activités.
Le premier c'est l'éducation, en partant du constat qu'on est entre 80 et 85% de la population à vivre en milieu urbain et que mise à part faire des études spécialisées après le bac, on n'en a aucune approche pendant sa scolarité. On a tous fait des sorties nature quand on était en primaire, on n'a jamais fait de sortie en ville. Il nous semblait quand même dommage, même si on a beaucoup de respect évidemment pour les sorties nature, de ne pas avoir une vision ou au moins une approche de l'environnement dont on est le plus proche c'est-à-dire le milieu urbain. Et le deuxième constat c'est de se dire que normalement les enfants grandissent et que plus tôt on a des clés de lecture de l'environnement qui nous entoure mieux à même on sera après d'y participer.
On a développé tout un ensemble d'actions et d'ateliers pédagogiques avec comme entrée pédagogique assez forte le fait de ne pas être là pour transmettre des connaissances uniquement. Dans tous les projets qu'on mène, on est dans la production c'est-à-dire qu'on essaie qu'à la fin de chaque projet éducatif il y ait quelque chose de réalisé, que ce soit un film, une maquette, des plans, en tout cas quelque chose qui soit produit par les gens. On a une vision de l'éducation qui va assez loin puisqu'on travaille depuis longtemps déjà avec des adultes et on est plus proche de l'éducation pour 7 à 77 ans qu'uniquement pour les enfants. Enfin on essaie de s'adapter aux contextes territoriaux, éducatifs, etc. : des projets qui s'adaptent aux gens avec qui on travaille et pas des projets clés en main. Cela ne nous a pas empêché de développer quelques outils pédagogiques.
Deuxième grand champ d'activité, c'est ce qu'on appelle plutôt la sensibilisation. On s'est dit que c'était quand même intéressant que le grand public puisse découvrir le milieu urbain, ses évolutions, son fonctionnement, qui y travaille, etc. On aurait pu faire le choix du super conférencier qui vous parle avec une béatitude dans la salle devant la parole donnée, ou alors une approche plus ascendante, plus sur le terrain, qui pratique l'espace public. On a choisi la deuxième. L'espace public pour nous, cela reste encore un endroit où on connait assez peu de gens qui viennent dans un état d'esprit privatif. Je connais peu de gens qui se baladent sur un trottoir en disant : « c'est mon trottoir, c'est ma place publique ». On a fait le constat qu'en général, quand les gens sortent de chez eux et pratiquent les espaces publics, ils savent qu'ils vont rencontrer des gens, peut-être pas leur parler mais en tout cas à priori ils vont en croiser. Donc on se sert beaucoup de l'espace public comme lieu d'expression collective ou en tout cas lieu où on va avoir un état d'esprit collectif. La deuxième chose qu'on essaye de mettre en place, c'est qu'on ne peut pas être sur des outils trop barbants. J'ai beaucoup de respect

pour les conférences, les tables rondes etc….mais on essaie d'avoir des outils et des démarches un peu plus ludiques, et d'avoir une approche qui sorte un peu des cadres. Il y a 15 ans au moment de la création des Robins, j'aurais dit « on fait des balades urbaines » tout le monde aurait demandé ce que c'est, aujourd'hui tout le monde en fait. C'est aussi l'idée de se servir d'autres compétences, par exemple on passe beaucoup par l'expression artistique, l'intervention d'artistes pour trouver des outils qui décalent le regard. C'est-à-dire à la fois être sur des thématiques mais aussi sur des formes qui entraînent les gens à sortir des sentiers battus. Ce qui ne nous empêche pas de souvent être sur des dispositifs qui existent comme de répondre à un appel d'offres de la ville de Lyon sur la Fête des Lumières ou sur la Biennale d'Art Contemporain dans un cadre très contraint, ce qui ne nous empêche pas d'essayer de trouver un lien avec les gens qui nous entourent et aussi d'être sur des choses décalées où les gens viennent faire avec nous et viennent occuper l'espace public pour en faire quelque chose d'autre.
Enfin, troisième champ d'activité sur lequel je vais m'attarder un petit peu plus, c'est la question de la participation citoyenne. Si on fait un rapide historique de cette question de la participation des citoyens dans les villes, dans les années soixante-dix on est dans des mouvements ascendants, les fameuses luttes urbaines face à un certain nombre de démolition de centres villes. Par exemple à Lyon, si on avait laissé faire il n'y aurait plus le vieux Lyon, il y aurait du béton à la place. Tout un ensemble de centres villes qu'on démolit pour des raisons de salubrité, mais peut-être aussi pour diversifier la population (en tout cas économiquement), et il y a des gens qui luttent contre, sous l'ange de la protection du patrimoine, ou pour garder des classes populaires dans le centre-ville, etc. Des professionnels, architectes, urbanistes, paysagistes viennent se mettre au service de collectifs, constitués ou pas, associatifs ou pas, pour essayer d'arrêter ces mouvements de destruction des centres villes. On est clairement dans un mouvement très ascendant et clairement issu de mai 68. Dans les années 80 ce type de démarches participatives d'une manière générale sur l'urbain disparait presque complètement. Il n'y a plus grand-chose sauf dans un cadre : les quartiers dits difficiles ou sensibles. La première politique de la ville se met en place : le développement social des quartiers, et c'est la première fois que dans un texte il est écrit qu'on ne pourra pas modifier autant la vie des gens sans leur demander leur avis. Les effets très concrètement sur le terrain sont assez minimes. Il y a des effets sur les questions de cohésion urbaine, les centres sociaux, la vie culturelle, le petit commerce, etc. Sur les grands enjeux urbains on ne va quand même pas trop chercher la parole des habitants. Néanmoins c'est inscrit dans les textes. Et c'est le seul endroit où on continue à avoir ce genre de petites démarches qui parfois aussi reconnaissent la valeur des habitants et de leur parole. Et puis si on continue dans le temps, dans les années 90, arrive le développement durable qui a un véritable impact sur les territoires notamment en Europe et en France dans les textes législatifs puisqu'il y a tout un ensemble de lois qui sont adoptées et notamment une qui est très importante pour les urbanistes : la loi SRU (Solidarité Renouvellement Urbain) en 2000 qui impose dans tout nouveau projet urbain un dispositif de concertation avec les habitants. Problème : la loi ne définit pas ce que veut dire concertation. Autant dire que n'importe quel projet qui pose un panneau d'information respecte la loi. On n'a pas de jurisprudence en France de projet arrêté ou bloqué par défaut de concertation (même si c'est un des éléments du rejet du PLU d'Annecy le Vieux). Cela veut dire concrètement qu'en tant que citoyen on n'a aucune preuve que son avis peut être entendu. A l'inverse le défaut de définition de la loi autorise à dépasser le niveau de l'information et laisse donc place à des initiatives qui font différemment et qui tendent à aller beaucoup plus loin dans la dimension de la participation.

La première échelle que vous avez sur la diapo c'est ce qui est maintenant accepté par tous les chercheurs même s'ils aiment bien se battre sur les définitions. On a 4 niveaux : du moins participatif (qui est de l'information) pour aller tendre vers la coproduction. L'information ça veut dire qu'il faudrait trouver pour demander l'avis aux gens des systèmes qui fassent que les gens puissent avoir un peu de billes sur les projets, connaître un peu ce qui se passe pour pouvoir s'exprimer. Cela parait le plus logique. Si je faisais un sondage en vous demandant si vous êtes pour ou contre la fission nucléaire, beaucoup dirait « je ne sais pas trop ce que c'est ». Donc c'est le niveau minimum. Cela veut dire qu'il faut peut-être trouver des outils qui fassent que l'information soit claire et transparente pour tout le monde. La plaquette de communication écrite ne convient pas à tous les publics, loin de là. Donner de l'information aux gens cela veut peut-être dire qu'on peut en

prendre. Cette échelle ce n'est pas que dans un sens unique. Deuxième niveau, c'est la consultation des avis des gens. L'outil le plus formidable de démocratie directe et de consultation c'est le référendum. On en a vu un de magnifique sur la constitution européenne. Vous connaissez le résultat et on a fait autrement. En aucun cas On est tenu de tenir contre de votre avis. Cet exemple en est le plus frappant. Troisième niveau, c'est la concertation. La différence avec la consultation est parfois un peu minime. Néanmoins quand on est sur un dispositif de concertation on va souvent vous demander votre avis sur plusieurs scénarios et on va venir vous les expliquer, on va les décrypter ensemble. Souvent les techniciens et les élus des collectivités s'engagent. Il n'y a pas de preuve qu'on va prendre votre avis en compte mais il serait très dur pour un élu de prendre une décision après 6 ou 7 mois de travail et d'ateliers de prendre une décision qui aille complètement à l'encontre. Mais il le peut, juridiquement il n'y a aucun problème. Le dernier niveau c'est la coproduction. C'est un dispositif long, qui sollicite votre avis le plus tôt possible dans le projet pour coconstruire ensemble. Le projet va être partagé, on va construire le diagnostic ensemble, élaborer le projet voire plus et aller jusqu'à la cogestion. Une fois que le projet est réalisé, pourquoi ne pas être dans un système où les gens continuent à être associés sur la gestion du projet. L'idéal de l'évaluation que vous pouvez porter sur le projet c'est quand vous ne savez plus qui a dit quoi de l'élu, de l'architecte, des habitants etc., votre projet est vraiment partagé.

Plus tôt dans un projet on interroge les gens qui vont le vivre, plus il répondra aux besoins et plus il sera pertinent techniquement. Cela semble une évidence, et c'est de plus en plus partagé même par les professionnels. Deuxièmement plus un projet a été partagé, mieux il est approprié et moins il y a de conflits, voire même plus vous gagnez de l'argent car il n'y a plus de recours notamment administratifs. Cela peut intéresser certains notamment les promoteurs. Autre effet intéressant dans ce type de dispositif, c'est que les habitants ne disent pas non à tous les projets, les techniciens n'ont pas une expertise qu'ils veulent appliquer à tout le monde et on a quand même des élus qui réfléchissent à l'intérêt général et pas simplement à leur mandat. Finalement, très clairement, avec des changements de pratiques techniques et professionnelles, on s'inscrit dans un dispositif d'apprentissage continu dans lequel on retrouve un peu de confiance dans l'action publique. Ce qui n'est pas négligeable de nos jours.
Par rapport à notre expérience, on ne travaille pas sur les dispositifs règlementaires par exemple les enquêtes publiques et on essaie d'aller sur des démarches qui vont au-delà. On ne travaille pas non plus avec les instances participatives traditionnelles uniquement. Si on intervient sur un territoire on ne va pas travailler qu'avec le conseil de quartier ou le conseil de développement mais on va chercher les 98% autres de la population qui ne participent pas. On travaille sur le terrain, on ne répond pas à des sollicitations qui seraient de définir la stratégie de concertation pour les 5 ans à venir et de ne pas aller se confronter avec le public avec lequel on travaille. Souvent la meilleure évaluation des outils et des méthodes qu'on peut mettre en place vient des gens qui les vivent.

Quelles sont les pistes de questionnement que tout cela nous amène ?
La première c'est qu'on s'est rendu compte que cela posait la question de la place et de la légitimité des associations, légitimité par rapport aux citoyens. Finalement elle assez facile à acquérir. On intervient beaucoup sur les quartiers dits difficiles et on se rend compte qu'avoir un statut associatif c'est beaucoup plus simple que d'avoir un statut de bureau de contrôle, de bureau d'experts, d'architectes ou d'urbanistes. Le rapport au public est intéressant car il y a encore une vision des associations plutôt positive. Par rapport aux professionnels cela pose notamment la question de l'expertise. A quel moment le secteur associatif peut être expert voire contre-expert ? J'imagine que vous en connaissez un paquet sur les luttes environnementales. Et puis, par rapport à ce qu'a déjà évoqué Stéphane tout à l'heure cela pose aussi la question par rapport aux scientifiques, aux chercheurs, aux étudiants. On note une énorme évolution, il y a 5 ou 6 ans, on intervenait ponctuellement à l'institut d'urbanisme, à l'école d'architecture sur 2h dans un master. Aujourd'hui on nous demande de construire des cours, des enseignements de 15h ou 40h. Il y a une réelle prise en compte de ces questions.

La deuxième piste de réflexion c'est la question des échelles. Il est très difficile de faire participer les habitants sur des grandes échelles : si vous arrivez dans un quartier et que vous dites : « on va vous faire travailler sur

le changement de votre quartier pour les trente prochaines années » il y a souvent personne qui vient. Pas étonnant si dans ce quartier les gens demandent depuis 10 ans que les ampoules soient changées et qu'on ne leur a jamais répondu. Si les gens n'ont pas de réponse, ils ne peuvent pas vous faire confiance pour des enjeux à des échelles beaucoup plus importantes. Donc nous on part souvent de la question, sous l'angle du conflit d'usage, du quotidien. Cela apprend à tout le monde à se faire confiance.

Troisième piste de réflexion : la question de la posture. On va parler d'écoute active, savoir absorber la parole, bien écouter les gens, savoir reconnaitre et mettre en valeur la parole des gens notamment celles des plus éloignés. Mais tout cela pourrait vouloir dire qu'on serait complètement neutre. Et dans un projet idéal on serait complètement neutre. C'est-à-dire qu'on serait à l'articulation des décideurs, des concepteurs et de la société civile. Or il se trouve quand même que ma grande majorité des démarches de concertation reste souvent de la communication et qu'on se doit d'être un petit peu plus encore du côté des habitants (donc pas totalement neutre).

.

Et puis deux dernières réflexions : le rapport qu'on peut avoir au public, notamment ceux qui sont appelé les « sans-voix » qui ne sont pas que les jeunes dans les quartiers ou les personnes d'origine étrangère, c'est 98% de la population qui ne participent pas aux réunions et dispositifs de concertation publique. Cela veut dire qu'il va falloir trouver des outils, des moyens, des temps pour aller chercher cette parole, et vous avez peut-être vu sur les photos qu'on passe beaucoup par les espaces publics. On s'est aussi dit que la place des enfants était généralement niée dans tous ces processus. Les enfants sont vus comme des fournisseurs de normes. Si on prend l'exemple des jeux en ville, avec le béton mou de 6m2 entourant les jeux plus la barrière intérieure plus la barrière extérieure, cela va un petit peu à l'encontre de ce qu'on appelle la créativité, l'imaginaire…ce qu'on a perdu nous, mais que les enfants ont encore. On se rend compte que dans les démarches où les enfants sont inclus comme des véritables acteurs, ils ont souvent des propositions beaucoup plus importantes car libérées de certaines contraintes que les adultes ont.

Enfin on l'a vu, on est souvent dans des dispositifs très descendants avec une injonction législative à la participation. Si vous ne participez pas vous n'êtes pas un bon citoyen, on nous le dit tout le temps. Si vous habitez dans un quartier d'habitat social, c'est encore pire. On vous demande de participer à tout même si vous n'avez pas le temps ou les moyens. Ce qui pose une question forte de la reconnaissance des initiatives ascendantes parce qu'il y en a beaucoup. Il n'y a pas beaucoup de citoyens qui ne font rien. Et simplement de discuter avec son voisin au pied d'une tour ou dans un centre-ville, de l'aménagement de son quartier c'est déjà une forme de participation. Il y a un intérêt à effectivement articuler ces dispositifs descendants, ces injonctions très fortes et une reconnaissance et une légitimation des démarches ascendantes. Par exemple, quelle place a été laissée à cette formidable initiative ascendante qui était de bruler 8000 voitures en 2005 dans les quartiers ? Qu'est-ce qu'on en a fait ? Est-ce que c'était des fraudes à l'assurance ? Je ne suis pas sûr. Est-ce que ce n'était pas aussi un moyen d'expression qui pour l'instant n'a pas eu beaucoup de traduction en tout cas au niveau des jeunes.